Action 5.1 Développement de l'activité physique sur prescription médicale Prescri'mouv	-
--	---

Typologie de l'action	Nouvelle action ■ Nouvelle action Nouvelle action ■ Nouvelle action Nouve		
	Structure :	CROS Grand Est	
Porteur	Personne référente	Mme Christ – Mme Barral	
Axe stratégique du CLS	AXE 5 : SPORT SANTE, SPORT BIEN ETRE, ALIMENTATION		
	réels bienfaits sur à la convalescen	ivités physiques, faite de façon régulière et adaptée produit de la santé. Ces activités permettent d'atténuer la souffrance, d'aider le voire de favoriser la guérison et de contribuer à réduire la enteuse des patients.	
	L'activité physique sur prescription médicale est encadrée par un décret du 30 décembre 2016 qui précise les conditions de dispensation d'une activité physique adaptée aux patients souffrant d'affections longue durée soit 30 maladies qui concernent 10 millions de patients en France.		
Contexte et enjeux locaux	Pour prescrire une activité physique adaptée, le médecin doit remplir un formulaire spécifique où il précise les objectifs thérapeutiques recherchés (par exemple, contrôle du poids, amélioration de la force musculaire, amélioration des capacités cardiorespiratoires, etc.) et les contre-indications propres au patient. Il l'oriente alors vers les acteurs locaux en capacité de mettre en place l'activité physique adaptée dispensée par des personnes ayant une formation spécifique.		
	En grand Est le dispositif mis en place est Prescri'mouv. Sa mise en service sur le territoire ex-lorrain est prévue le 01/03/2019. Le CROS Grand Est en sera l'opérateur pour les départements 54, 55 et 57.		
	Les conditions de réussite pour un développement de l'activité physique sur prescription médicale sont les suivantes : - une bonne information des professionnels de santé - des éducateurs sportifs formés en proximité - un reste à charge supportable pour les patients		
Lien avec le projet régional de santé (PRS)	Axe 1 : Prévention Objectif 02.2 - Promouvoir une alimentation saine et une activité physique régulière : Accompagner le déploiement de l'activité physique adaptée prescrite dans le traitement de certaines pathologies		
Objectifs spécifiques	Favoriser la reprise d'une activité physique adaptée pour les patients ayant une maladie chronique ou un facteur de risques cardio-vasculaires Développer les créneaux d'activité physique adaptée au sein des associations par pathologie		
Objectifs opérationnels	 Accompagner les associations dans la mise en place d'activité physique adaptée organiser l'interface entre la prescription du médecin et l'APA pour orienter vers les activités adaptées développer les prescriptions 		
Etapes de mise en œuvre – Description	Les opérateurs doivent respecter un cahier des charges afin de proposer une offre homogène dans le Grand Est : - Recensement de l'offre APA et développement de l'offre associative et sportive - Sensibilisation aux bienfaits de l'APA et communication de l'offre existante auprès de tous les acteurs (professionnels de santé, collectivités territoriales, associations sportives et d'usagers, grand public,)		

	 Accessibilité financière de l'offre APA pour les personnes les plus vulnérables socio économiquement Suivi des parcours des patients Etape 1: embauche d'un stagiaire Master II PROJTER par le Pays Terres de Lorraine pour faire le recensement de l'offre associative (activité physique adaptée et sport bien être) et des possibilités de développement au sein de chaque association cartographie des patients éligibles au sport sur ordonnance pour chaque maladie Etape 2: accompagnement des clubs et des associations dans le développement de créneaux d'activités physiques adaptées et vers la labellisation afin d'accueillir les patients dans le cadre du dispositif régional (formation d'éducateurs sportifs) relai des campagnes de sensibilisation et d'information des médecins 	
Partenaires de l'action	CDOS, DDCS, GE	SAL 54, ARS, CPAM, Région Grand Est, RLAM
Public visé	Le dispositif s'adresse aux personnes adultes atteintes : - d'une affection de longue durée (ALD) : diabète de types 1 et 2 cancers (sein, colorectal, prostate), artérite des membres inférieurs, maladie coronaire stabilisée, broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO) - d'obésité de grades 1 et 2 ; indice de masse corporelle (IMC) compris entre 30 et 40. Et souffrant de limitations fonctionnelles modérées ou légères.	
Territoire d'intervention	Terres de Lorraine	
Calendrier prévisionnel	démarrage au 01/0	03/2019
	Budget global prévisionnel	
	Financeurs et montants	Budget global pour déploiement de Prescri'mouv sur l'ensemble du Grand Est : ARS Grand Est , DRJSCS, Région Grand Est Pays Terres de Lorraine pour l'embauche du service civique
Financement	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)	CDOS 54
	Mode de vie ☑ Acquisition de comportements favorables à la santé (consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, …)	
	Conditions de vie ☑ Accès aux ressources hors services de santé (logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation)	
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	NON	
Principaux indicateurs d'évaluation retenus	Indicateurs de processus : - recensement des créneaux actuels, approche du potentiel, - sensibilisation et accompagnement des associations - nombre de créneaux d'activité physique adaptée Indicateurs de résultat : nombre de patients accédant à une APA Méthode d'évaluation envisagée :	

Action 5.2	Développement du sport bien être
------------	----------------------------------

Typologie de l'action			
Porteur	Structure :	Pays Terres de Lorraine	
	Personne référente	Coordonnateur CLS	
Axe stratégique du CLS	AXE 5 : SPORT SANTE, SPORT BIEN ETRE, ALIMENTATION		
Contexte et enjeux locaux	Le mode de vie actuel est propice à une diminution de l'exercice physique et à une plus grande sédentarisation. Cette évolution n'est pas sans conséquence sur l'état de santé de la population, avec l'augmentation du nombre de personnes en surcharge pondérale et des facteurs de risque liés à l'hypertension artérielle ou aux maladies telles que le diabète, le cancer et les maladies cardio-vasculaires. La promotion de l'exercice physique est ainsi devenue au fil des années une priorité de santé publique afin notamment de prévenir les maladies chroniques et la perte d'autonomie. La pratique sportive et plus généralement d'une activité physique peut aussi être appréhendée positivement à travers le bien-être physique et psychique qu'elle procure aux personnes. Le développement du sport et des activités physiques est ainsi ressorti comme une priorité de travail dans le cadre des CLS de Terres de Lorraine. Il s'agira ici, complémentairement et en synergie avec le dispositif de sport sur ordonnance, de mettre sur pied une organisation territoriale efficiente consistant à mettre en relation avec l'offre d'activité physique et sportive du territoire les personnes convaincues par les professionnels de la santé et de l'accompagnement social de l'intérêt pour leur santé d'une activité physique plus importante. Au-delà des démarches individuelles, les actions en mode collectif (ex : gym adaptée par le centre socio culturel Michel Dinet de Toul, ateliers équilibres par la CCMM) menées par les associations, les établissements sanitaires et sociaux, les collectivités permettant notamment de toucher des publics moins autonomes seront favorisées et encouragées (cf. action 5.4 « Promotion de l'activité : l'affaire de tous! ».)		
Objectifs spécifiques	 Développer la pratique de l'activité physique et ou sportive pour tous dans un objectif de prévention Améliorer le bien-être des habitants 		
Objectifs opérationnels	 Développer les créneaux sport bien être des associations et les accompagner dans cette mise en place Sensibiliser et mobiliser les professionnels de santé et de l'accompagnement social Organiser l'interface d'accueil et d'orientation vers les activités physiques et sportives 		
Etapes de mise en œuvre – Description	Principe d'action : proposer une orientation « sur mesure » vers les activités du territoire en tenant compte des besoins, des possibilités et des envies de chaque personne que les professionnels de santé et les travailleurs sociaux parviendront à convaincre des bienfaits d'une activité physique.		
	Prendre en compte en parallèle et en complément les actions en mode colle		

déjà conduites par les associations, les établissements sanitaires et sociaux, les collectivités en particulier (CCMM) auprès des publics vulnérables ou personnes qui se mobiliseront mieux dans le cadre d'une action collective. Prendre appui sur l'expertise sport santé des clubs dont les animateurs sportifs sont formés (tel que ALCTK à Toul) et du GESAL (groupement d'employeur dans le champ du sport). Organiser une réponse en proximité en visant l'échelle intercommunale. **Etape 1 :** septembre 2018 : recrutement d'un stagiaire par le Pays Terres de Lorraine pour le recensement des créneaux sport bien être existants et les possibilités de développement de nouveaux créneaux Etape 2: élaboration d'un catalogue de l'offre existante sur le territoire Terres de Lorraine et communication aux professionnels de santé et aux habitants sensibilisation et mobilisation des professionnels Mise en place d'actions sport-santé autour de la pratique du vélo et de la marche dans le cadre du CIAS de Moselle et Madon, à destination de publics spécifiques (séniors, femmes, actifs, jeunes, publics en précarité...) Etape 3: mise en place d'un guichet unique et d'une expertise pour assurer l'interface entre les professionnels et les clubs/associations Etape 4 : développement de l'offre dans les zones les plus démunies par un accompagnement des associations et la formation des éducateurs sportifs, la décentralisation d'activités ou la proposition de solutions de mobilité Partenaires de l'action GESAL 54, clubs sportifs, CDOS, DDCS, collectivités territoriales Enfants (7 à 11 ans) Adolescents (12 à 15 ans) Public visé □ Jeunes Adultes (16 à 25 ans) Adultes (26 à 65 ans) Personnes âgées (>65 ans) Territoire d'intervention Terres de Lorraine Calendrier prévisionnel démarrage automne 2018 Budget global prévisionnel Financeurs et à rechercher Piste de financement montants Autres ressources mobilisables **CDOS** (Matériel, humaine) Mode de vie Acquisition de comportements favorables à la santé (consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, ...) Déterminants de santé visés Conditions de vie Accès aux ressources hors services de santé (logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation ...) Y-a-t-il une démarche participative associant NON les citoyens?

Indicateurs de processus :

- recensement des créneaux actuels et des possibilités de chaque association,
- mise en place de l'interface d'accueil et d'orientation
- nombre de créneaux sport bien être proposés

Principaux indicateurs d'évaluation retenus

Indicateurs de résultat :

- nombre de personnes ayant accédé à des activités de sport bien être

Méthode d'évaluation envisagée :

Action 5.3	Sport en entreprises		
Action 5.3	эроп ен енперняея		
Typelegie de			
Typologie de l'action	Nouvelle action		
Porteur	Structure :	Association Parole d'Entreprises	
Tortour	Personne référente	Jean François Caron	
Axe stratégique du CLS	AXE 5 : SPORT SAN	TE, SPORT BIEN ETRE, ALIMENTATION	
	réduisant la sédentarit	n entreprises est connue pour être bénéfique pour les employés en té. Elle peut constituer un cadre incitatif pour un certain nombre de ble activité physique et donner l'envie de pratiquer un sport dans un	
	La pratique du sport par les salariés est aussi perçue positivement par les employeurs grâce à ses effets positifs sur : - l'amélioration de la productivité et de l'esprit d'équipe - la prévention des TMS (troubles musculo squelettiques), - la lutte contre le stress - la diminution de l'absentéisme		
Contexte et enjeux locaux	Les constats suivants peuvent être faits : - les salariés comme entreprises sont de plus en plus demandeurs - les chefs d'entreprises préfèrent une pratique de l'activité par les salariés à l'extérieur de l'entreprise - des difficultés sont souvent rencontrées pour accéder à des créneaux dans les salles de sport et aux compétences d'éducateurs sportifs		
	Sur Terres de Lorraine, alors qu'aucune offre de sport en entreprise n'est aujourd'hui recensée, l'association de chefs d'entreprises Paroles d'Entreprises souhaite développer le sport en entreprise auprès de ses adhérents. Elle compte s'inspirer de l'expérience de Dynaform qui accompagne les personnels des entreprises du pôle d'activités Dynapôle de Ludres-Fléville dans leur pratique d'activités physiques et sportives. Elle pourra s'appuyer sur le Comité Départemental du Sport d'Entreprise 54 qui accompagne le développement de cette pratique en Meurthe et Moselle et sur le GESAL 54, groupement d'employeurs qui peut mettre à disposition des intervenants qualifiés.		
Lien avec le projet régional de santé (PRS)	Axe 1 : Prévention Objectif 03.1 - Améliorer la santé au travail : Prévenir les troubles musculo-squelettiques		
Objectifs spécifiques	Développer la pratique de l'activité physique et ou sportive pour tous dans un objectif de prévention Développer l'activité physique des salariés		
Objectifs opérationnels	Accompagner les associations dans la mise en place de créneaux sport entreprises Mobiliser les entreprises Proposer des créneaux aux entreprises		
Etapes de mise en œuvre – Description	démarche de recense nouveaux créneaux de Etape 2 : diffusion du l'association Parole d'	catalogue à l'ensemble des entreprises par l'intermédiaire de	

démunies

Partenaires de l'action	FFSE, DDCS, GESAL 54, Dynaform			
Public visé	☑ Jeunes Adultes (16 à 25 ans)l ☑ Adultes (26 à 65 ans)			
Territoire d'intervention	Terres de Lorraine	Terres de Lorraine		
Calendrier prévisionnel	(date de démarrage	e, de fin et durée)		
	Budget global prévisionnel			
Piste de financement	Financeurs et montants	DDCS, FFSE, entreprises		
	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)			
	Mode de vie ⊠ Acquisition de comportements favorables à la santé (consommation d'alcool, de tabacalimentation, activité physique,)			
Déterminants de santé visés	Conditions de vie ☐ Accès aux ressources hors services de santé (logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation) ☐ Condition de travail			
	Contexte économique et politique ⊠ La santé dans les politiques (prise en compte des déterminants de santé dans les politiques)			
	Conditions socio- ⊠ Niveau de rever	•		
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	NON			
Principaux indicateurs d'évaluation retenus	Indicateurs de processus :			
	Méthode d'évalua	tion envisagée :		

Action 5.4	Promotion de l'activité physique : l'affaire de tous !
71011011 011	i romonon do racarno prijerija i ramano de tede r

Typologie de l'action			
Porteur	Structure :	Pays Terres de Lorraine	
	Personne référente	Benoit GUERARD, directeur	
Axe stratégique du CLS	AXE 5 : SPORT SANTE, SPORT BIEN ETRE, ALIMENTATION		
Contexte et enjeux locaux	La pratique d'une activité physique régulière, hebdomadaire voire quotidienne est reconnue comme un facteur influent directement et positivement la santé. La pratique d'une activité physique et/ou sportive par les habitants de Terres de Lorraine sera ainsi encouragée dans le cadre du déploiement du sport santé. Il s'agit d'un axe de travail majeur de chaque CLS. Ce déploiement repose d'une part sur la mise en place d'un système d'accompagnement individuel et d'orientation des personnes dans le cadre du sport sur ordonnance et du sport bien être, d'autre part sur le développement d'activités physiques et sportives dans un cadre collectif en prenant appui sur les organisations, les lieux et les structures qui mènent déjà des actions et sur celles, nouvelles, qui pourraient le faire à l'avenir.		
Lien avec le projet régional de santé (PRS)	Axe 3 -: Parcours - Faciliter l'accès des personnes en situation de précarité à des parcours de santé coordonnés en vue d'un retour au droit commun (PRAPS) Objectif 03.0 - Construire un cadre méthodologique pour développer les actions de prévention et de promotion de la santé adaptées aux publics en difficulté		
Objectifs spécifiques	Développer la pratique de l'activité physique et ou sportive pour tous dans un objectif de prévention Encourager à l'activité physique des habitants à partir des structures et activités qu'ils fréquentent		
Objectifs opérationnels	Mobiliser les associations, établissements et toutes structures accueillant du public en faveur du développement d'activités physiques et sportives		
Etapes de mise en œuvre – Description	L'action comporte deux dimensions. D'une part elle consiste à appuyer le développement d'activités physiques et sportives au sein des structures associatives et à caractère social (associations de quartiers, associations d'éducation populaire, structures médico-sociales). Pour partie il s'agira de valoriser et contribuer à poursuivre ce qui existe. Pour l'essentiel il s'agira de mobiliser de nouvelles organisations en les sensibilisant au rôle direct et indirect qui peut être le leur, en définissant les actions qui peuvent être conduites, en les aidant à réunir les moyens pour mener ces actions, suivre et évaluer les résultats. Ces actions peuvent être de trois ordres: — la sensibilisation des usagers, — l'organisation d'activités qui impliquent un effort physique, — la promotion d'activités qui impliquent un effort physique, — la promotion d'activités ne nécessitant pas d'importante logistique ni de moyens financiers ni même d'encadrement (accompagnement à l'émergence de petits groupes en autogestion (marche, vélo, petite randonnée), incitation aux déplacements doux D'autre part elle vise à favoriser le développement d'ateliers d'activités physiques en direction des publics vulnérables (ateliers équilibres en direction des personnes âgées, activités sportives au sein des structures d'insertion, ateliers vitalité ASEPT Lorraine, cours gym équilibre seniors mis en place sur Moselle et Madon par une association locale PSV animation à raison de 2 cours par semaine à Maizières et Chaligny).		

Partenaires de l'action	Fédérations d'éducation populaire, établissements sanitaires et sociaux, associations de loisirs, mission locale, centre socio culturel, DDCS, MSA Lorraine, ASEPT Lorraine, mutuelles.		
Public visé	 ☑ Jeunes Adultes (16 à 25 ans) ☑ Adultes (26 à 65 ans) ☑ Personnes âgées (>65 ans) 		
Territoire d'intervention	Terres de Lorraine		
Calendrier prévisionnel	Démarrage au 1er semestre 2019 jusqu'	à 2022.	
	Budget global prévisionnel		
Financement	Financeurs et montants		
	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)		
Déterminants de	Mode de vie ⊠ Acquisition de comportements favorables à la santé (consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique,)		
santé visés	Conditions de vie Accès aux ressources hors services de santé (logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation)		
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	OUI		
Principaux indicateurs d'évaluation retenus	Indicateurs de processus : Nombre de structures sensibilisées / nombre de projets accompagnés Indicateurs de résultat :		
a standarion rotolius	Méthode d'évaluation envisagée : Méthodologie à définir par le groupe d'appui sport santé Terres de Lorraine		

ivité physique des habitants

Typologie de l'action	Action existante (adaptation, extension)		
_ ,	Structure :	Communes	
Porteur	Personne référente	service des sports	
Axe stratégique du CLS	AXE 5 : SPORT SANTE, SPORT BIEN ETRE, ALIMENTATION		
Contexte et enjeux locaux	L'inscription du sport en ville fait partie intégrante des modèles urbains mondialisés. Le développement des sports urbains est révélateur d'une nouvelle logique de consommation des sports et des loisirs. La pratique du sport en ville évolue avec de nouveaux sports urbains : la gymnastique urbaine, la musculation de rue, la grimpe urbaine. Ce sont de nouvelles possibilités de pratiques sportives en proximité des lieux de résidence et de travail des habitants. Les installations en accès libre constituent également des possibilités de pratiques sportives gratuites aux personnes à faibles ressources et contribuent à renforcer l'offre d'équipements normés. L'organisation d'évènements sportifs et ludo-sportifs qui peuvent y être associés participent pleinement à la valorisation du sport en ville. Les initiatives prises par les collectivités dans ce domaine doivent être valorisées et encouragées. Elles devront pour produire tous leurs effets s'accompagner d'actions de sensibilisation et de formation des éducateurs sportifs à l'usage de ces agrès.		
Lien avec le projet régional de santé (PRS)	⊠ Pas de lien direct avec le PRS		
Objectifs spécifiques	Développer la pratique de l'activité physique et ou sportive pour tous dans un objectif de prévention Mettre en place du mobilier urbain pour inciter à l'activité physique des habitants		
Objectifs opérationnels	Suivre l'expérience de Toul, partager les enseignements avec les autres collectivités, le cas échéant assurer le transfert d'expérience Organisation d'évènements sportifs urbains		
Etapes de mise en œuvre – Description	La ville de Toul a mis en place du mobilier urbain pour le développement de l'activité physique en juillet 2018 Un premier bilan des pratiques permettra d'en tirer des enseignements et de dégager les bonnes pratiques en vue d'autres implantations sur le territoire Terres de Lorraine Le CLS sera force de proposition pour développer le sport urbain au travers de proposition d'évènements sportifs et ludo-sportifs		
Partenaires de l'action			
Public visé	 ☑ Enfants (7 à 11 ans) ☑ Adolescents (12 à 15 ans) ☑ Jeunes Adultes (16 à 25 ans) ☑ Adultes (26 à 65 ans) ☑ Personnes âgées (>65 ans) 		
Territoire d'intervention	Terres de Lorraine		
Calendrier prévisionnel	(date de démarra	ge, de fin et durée)	
Financement	Budget global prévisionnel		

	Financeurs et montants		
	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)		
	Mode de vie ☑ Acquisition de comportements favorables à la santé (consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique, …)		
Déterminants de santé visés	Conditions de vie ☐ Accès aux ressources hors services de santé (logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation) ☐ Environnement physique (air, sol, eau, aménagement du territoire)		
	Contexte économique et politique ☐ Adaptation aux besoins de la population ☐ La santé dans les politiques (prise en compte des déterminants de santé dans les politiques)		
	Conditions socio-économiques ☑ Niveau de revenu		
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	NON		
	Indicateurs de processus :		
Principaux indicateurs d'évaluation retenus	Indicateurs de résultat :		
	Méthode d'évaluation envisagée :		

Action 5.6	Promotion de la qualité dans la restauration collective : jeter moins manger mieux
------------	--

Typologie de l'action			
Typeregie de l'action	,	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
Porteur	Structure :	Pays Terres de Lorraine	
	Personne référente	Peggy Dangelser, chargée de mission Leader	
Axe stratégique du CLS	AXE 5 : SPORT SANT	E, SPORT BIEN ETRE, ALIMENTATION	
Contexte et enjeux locaux	En Meurthe et Moselle, les collèges ont été précurseurs dans la lutte contre le gaspillage au cours des dernières années sous l'impulsion du Conseil départemental. Dans le cadre du projet alimentaire territorial, le pays Terres de Lorraine ouvre l'action à d'autres types d'établissements et l'étend dans ses objectifs à des démarches continues de progrès en matière de qualité des repas.		
Lien avec le projet régional de santé (PRS)	⊠ Pas de lien avec le	PRS	
Objectifs spécifiques	Promouvoir une alimentation saine auprès des habitants, notamment auprès des jeunes et des personnes en situation de précarité Réduire le gaspillage alimentaire et améliorer la qualité des repas (qualité nutritive, qualité gustative, part des productions locales, environnement du repas) servis dans la RHD des établissements.		
Objectifs opérationnels	Accompagner de 5 à 8 établissements en 2018/2019 dans une démarche de réduction du gaspillage et d'amélioration de la qualité de l'alimentation		
Etapes de mise en œuvre – Description	Le principe général de l'action consiste à engager des processus vertueux d'amélioration de la qualité de l'alimentation dans les établissements proposant une RHD à partir des économies générées par la réduction du gaspillage alimentaire. Chaque établissement est invité à interroger ses pratiques (achats, process, organisations) avec l'appui d'un ingénieur conseil spécialisé. En 2017 et 2018 5 établissements des secteurs sanitaire et social et de l'éducation (1 Hôpital, 1 ESAT, 2 périscolaires, 1 EHPAD) ont bénéficié d'un accompagnement professionnel dans la réalisation d'un diagnostic (incluant des pesées) et la construction d'un plan d'action personnalisé. La méthodologie intègre des temps collectifs de formation et de partage d'expériences qui permettent aux professionnels de sortir du contexte propre à leur établissement, de partager des bonnes pratiques et de se relier à une dynamique territoriale. En 2018/2019, l'action est reconduite donnant lieu à un appel à candidature à de nouveaux établissements de Terres de Lorraine en vue d'un accompagnement à enclencher au 4ème trimestre 2018. Une attention plus forte sera portée dans cette seconde opération à la qualité nutritive et gustative des repas.		
Partenaires de l'action	Etablissements proposant une restauration collective (hôpital, périscolaires, EHPAD, ESAT), communautés de communes, ville de Toul, syndicat mixte du grand Toulois.		
Public visé	 ☑ Jeunes enfants (0 à 6 ans) ☑ Enfants (7 à 11 ans) ☑ Adolescents (12 à 15 ans) ☑ Jeunes Adultes (16 à 25 ans) ☑ Personnes âgées (>65 ans) 		
Territoire d'intervention	Terres de Lorraine		

Calendrier prévisionnel	2018/2020		
	Budget global prévisionnel	25 000 € / an	
Financement	Financeurs et montants	Etat (TEPCV), LEADER, pays Terres de Lorraine,	
	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)	Investissement des équipes de restauration et de direction des établissements partenaires	
	Conditions de vie Accès aux ressources hors services de santé (logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation)		
Déterminants de santé visés	Environnement social Intégration sociale		
	Contexte économique et politique ⊠ Adaptation aux besoins de la population		
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	NON		
	Indicateurs de processus : méthodologie du projet, outils de transfert d'expérience. nombre d'établissements partenaires		
Principaux indicateurs d'évaluation retenus	Indicateurs de résultat : Evaluation des participants à l'issue de l'accompagnement, mobilisation au sein des établissements, taux de participation aux temps collectifs		
	Méthode d'évaluation envisagée : questionnaires de satisfaction, réunion de bilan finale collective, évaluation de la mise en œuvre des plans d'action à N+1		

Typologie de l'action			
	Structure :	ATD Quart monde et Pays Terres de Lorraine	
Porteur	Personne référente	Magali Ramel / Benoit Guérard	
Axe stratégique du CLS	AXE 5 : SPORT SANTE	, SPORT BIEN ETRE, ALIMENTATION	
Contexte et enjeux locaux	Une étude nationale réalisée par ATD Quart monde, publiée en 2016, présente ce que représente l'acte de se nourrir et nourrir les siens en situation de précarité, à partir du ressenti et de l'analyse de personnes connaissant ces situations. Elle a également mis en lumière les incidences de la précarité alimentaire tant sur le rôle nutritionnel que le rôle social de la nourriture. Sont développées les conséquences sur la protection de la santé des personnes : maladies chroniques, difficulté du rapport au corps, tensions, stress, et peurs générés par les situations d'urgence alimentaire, préoccupations autour de la possibilité de nourrir et de bien nourrir les nourrissons et les enfants, mise à mal de l'estime de soi, fragilisation voire perte du plaisir alimentaire Est également développée l'insuffisance des réponses sociétales face à ces difficultés : inadaptation de l'offre alimentaire pour pouvoir se nourrir de façon saine et équilibrée, inadaptation des conditions d'accès, difficile dialogue avec les professionnels de santé avec des incompréhensions réciproques, inadaptation Plusieurs préconisations sont également formulées pour répondre à ces difficultés, fondées sur les stratégies et les attentes des personnes. Au moment d'engager un Projet Alimentaire Territorial (PAT) en 2017, les élus de Terres de Lorraine ont souhaité positionner la question de l'accessibilité sociale à une alimentation de qualité, aux circuits courts en particulier, au début du processus. Le pays Terres de Lorraine et ATD Quart monde ont enclenché une démarche de recherche action dont l'objet est de construire un cadre favorable au développement d'initiatives et à l'émergence d'un système alimentaire garantissant un accès à l'alimentation digne, durable et de qualité pour tous. Dès le démarrage d'un projet alimentaire territorial, il s'agit de montrer qu'il peut être facteur d'inclusion sociale et citoyenne. L'étude action engagée sur Terres de Lorraine n'a pas, jusqu'à présent, abordé de manière directe les enjeux liés à l		
Lien avec le projet régional de santé (PRS)	Pas de lien direct avec le PRS Mais en phase avec le PNNS		
Objectifs spécifiques	Promouvoir une alimentation saine auprès des habitants, notamment auprès des jeunes et des personnes en situation de précarité Favoriser l'accès digne et durable de tous à une alimentation de qualité et permettre l'inclusion sociale et citoyenne Répondre aux recommandations du Haut conseil de santé publique concernant la politique nutritionnelle de santé publique en France. Il préconise de ne pas se fonder exclusivement sur les déterminants individuels des comportements alimentaires, mais intervenir aussi sur l'environnement social, économique et sociétal. L'enjeu est d'agir sur l'environnement pour que le choix de santé des individus puisse devenir plus aisé pour tous, notamment les populations les plus défavorisées ». 1		

« Se nourrir lorsqu'on est pauvre »

Action 5.7

¹ (HCSP, « Pour une politique nutritionnelle de santé publique en France, PNNS 2017-2021, Paris, sept 2017, pp. 7, 17, 23)

1/ Poursuivre les démarches entreprises dans le cadre de l'expérimentation « Se nourrir lorsqu'on est pauvre » depuis fin 2016, et les inscrire dans le cadre du contrat local de santé. Des projets dans la démarche s'étendent progressivement notamment pour améliorer l'offre alimentaire (projet de l'achat groupé, des jardins nourriciers), pour améliorer les conditions d'accès à l'alimentation (co-formation « Et si nous parlions ensemble d'aide alimentaire »), et pour améliorer les capacités d'agir des personnes sur leur environnement alimentaire (via la constitution progressive d'un laboratoire d'usage et d'un conseil consultatif d'organisme et de personnes) 2/ Approfondissement et expérimentations sur les moyens de décliner le volet de **Objectifs** prévention, d'éducation et de promotion à la santé du PNNS et les objectifs de santé opérationnels publique quantifiés, de façon non stigmatisante et culpabilisante. Quatre sujets (non exhaustifs) ressortent: Les messages de prévention et d'information Les relations avec les professionnels de santé sur ces sujets L'accompagnement des femmes enceintes et des jeunes mères L'alimentation des enfants Cela revient à avancer sur la déclinaison du point 8 de la Charte de l'expérimentation « L'accès à la connaissance, l'information et le savoir relatifs à l'alimentation (nutritionnel et culinaire) et permettre un choix éclairé pour tous en s'adaptant et respectant les réalités de chacun ». a. Concernant objectif opérationnel 1 : poursuivre les différentes actions de l'expérimentation « Se nourrir lorsqu'on est pauvre » sur le territoire et les évaluer en incluant des axes liés au contrat local de santé b. Concernant l'objectif opérationnel 2 : Constituer un groupe rassemblant professionnels, personnes en situation de précarité alimentaire et chercheurs ayant pour but de travailler en particulier sur le volet prévention, éducation et promotion de la santé du PNNS Prise de contacts et réseau avec les acteurs, instances, chercheurs sur d'autres territoires qui ont une démarche inspirante concernant le volet nutritionnel en Etapes de mise l'incluant dans une démarche globale (considérant le rôle nutritionnel et le rôle social en œuvre de la nourriture) Description Evaluation des programmes, brochures, actions, etc. déclinées sur le territoire concernant le volet prévention, éducation et promotion de la santé au regard des enieux susmentionnés. Repérage d'actions et d'expérimentations à promouvoir concernant le message de prévention et d'information, les relations avec les professionnels de santé, l'accompagnement des jeunes mères et femmes enceintes, l'alimentation des enfants, etc. c. Aboutir à des recommandations, fondées sur les expériences et expérimentations, sur les moyens d'atteindre les objectifs de santé publique quantifiés pour la politique nutritionnelle de santé publique de façon digne et durable pour tous sur le territoire. CCAS de Toul, Centre socio culturel Michel Dinet, CD 54, commune de Neuves Maisons, Partenaires de secours catholique, FRANCAS de Meurthe et Moselle, Croix Rouge de Toul, chantiers l'action d'insertion de la communauté de communes Terres Touloises, chambre d'agriculture de Meurthe et Moselle, producteurs, personnes en précarité □ Jeunes enfants (0 à 6 ans) □ Enfants (7 à 11 ans) Adolescents (12 à 15 ans) Public visé ☐ Jeunes Adultes (16 à 25 ans) Adultes (26 à 65 ans) Personnes âgées (>65 ans) **Territoire** Terres de Lorraine d'intervention Action en cours - fin de la 2^{éme} année d'expérimentation en décembre 2018 Calendrier 2019 : Approfondissement et expérimentations sur les moyens de décliner le volet de prévisionnel prévention, d'éducation et de promotion à la santé du PNNS

Financement	Budget global prévisionnel	30 000 € (sur 2 ans)	
	Financeurs et montants	LEADER / ministère de l'agriculture et de l'alimentation (appel à projet PNA) / pays TDL	
	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)	Ingénierie du pays TDL, ATD, partenaires du projet	
	Mode de vie ⊠ Acquisition de comportements favorables à la santé (consommation d'alcool, d'alimentation, activité physique, …)		
	Conditions de vie Accès aux ressources hors services de santé (logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation)		
Déterminants de santé visés	Environnement social ☑ Intégration sociale ☑ Empowerment (participation des habitants)		
	Contexte économique et politique La santé dans les politiques (prise en compte des déterminants de santé dans les politiques)		
	Conditions socio-économiques ⊠ Niveau de revenu		
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	OUI		
Duineimeur	Indicateurs de processus : Méthodologie générale de la démarche Nombre de réunions plénières et de sous-groupes de travail, nombre de partenaires impliqués, nombre de personnes participantes		
Principaux indicateurs d'évaluation retenus	Indicateurs de résultat : Indicateurs de résultats des actions conduites par le collectif d'acteur (achats groupés : volume des achats et nombre de familles / « et si on parlait de l'aide alimentaire » : questionnaires de satisfaction ?		
	Méthode d'évaluation envisagée : Evaluation annuelle de la démarche « se nourrir lorsqu'on est pauvre » conduite sur Terres de Lorraine		

Action 5.8 « Goûter mon territoire ! Tous ensemble pour bien manger et bouger »

Typologie de l'action	Nouvelle action ■ Nouvelle action Nouvelle acti		
Porteur	Structure :	CNAM ISTNA EDUCATION NATIONALE	
	Personne référente	Bénédicte Oberti, CNAM ISTNA Jean Marc Legretard, principal adjoint du collège de Colombey les Belles et animateur du CESC	
Axe stratégique du CLS	AXE 5 : SPORT SANTE, SPORT BIEN ETRE, ALIMENTATION		
	L'amélioration de l'état nutritionnel de la population constitue un enjeu majeur pour les politiques de santé publique menées en France. La nutrition, terme associant Alimentation-Activité physique, est un déterminant majeur de protection de la santé et du bien vivre. Les liens entre alimentation et santé ainsi qu'entre activité physique et santé sont largement démontrés. Les comportements favorables à la santé en alimentation et en activité physique et la lutte contre la sédentarité permettent notamment de limiter le développement de pathologies chroniques (obésité, diabète de type 2, cancer, hypertension artérielle).		
	Les personnes de plus de 60 ans et les jeunes représentent deux publics très concernés par la prévention nutritionnelle. Pour les personnes de plus de 60 ans, il s'agit de les aider à se maintenir en forme en adoptant une alimentation équilibrée et une activité physique adaptée. Pour les jeunes, la nutrition joue un rôle important dans leur croissance et elle contribue à leur santé.		
Contexte et enjeux locaux	Au plan local, le Projet Alimentaire Territorial (PAT) récemment engagé sur Terres de Lorraine et dans le sud meurthe et mosellan invite à l'ouverture de nouvelles réflexions et à de nouvelles actions pour appréhender les multiples dimensions et enjeux de l'alimentation dont ceux relatifs à la santé.		
	Le comité éducation santé et citoyenneté (CESC) du BEF de Toul engage un plan d'action inter degrés (1 ^{er} et 2 nd) visant la promotion de la santé et l'apprentissage de la citoyenneté qui commencera à être mis en œuvre dès l'année scolaire 2018/2019. L'alimentation et le sport seront des thématiques privilégiées dans le sillage des actions déjà conduites au sein des établissements dans le domaine du gaspillage alimentaire et de la promotion des productions locales (journées à la ferme de découverte des productions, produits locaux dans les cantines) avec la volonté de toucher le plus grand nombre d'élèves en cohérence avec les directives ministérielles prônant la mise en place d'un parcours éducatif de santé. Les problématiques abordées : comment avoir une meilleure hygiène de vie ? comment rester en bonne santé ? comment agir en citoyen responsable ?		
	Le CNAM ISTNA spécialisé dans les questions de nutrition alimentation à Nancy propose l'accompagnement de territoires en Meurthe et Moselle à partir d'une méthodologie de projet expérimentée en Région Occitanie.		
Lien avec le projet régional de santé (PRS)	 ☒ Axe 4 : Parcours Objectif 01.1 - Renforcer les actions de prévention et de promotion de la santé chez l'enfant et l'adolescent : Mettre en œuvre, dans les lieux de vie des enfants et des adolescents, un plan d'actions coordonnées visant leur bien-être et leur développement ☒ Axe 5 : Autonomie et social Objectif 01.0 - Contribuer à la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées 		
Objectifs spécifiques	 Promouvoir une alimentation saine auprès des habitants, notamment auprès des jeunes et des personnes en situation de précarité Promouvoir des comportements nutritionnels (alimentation et activité physique) favorables à la santé Renforcer les capacités des enfants, des adolescents et des personnes de plus de 60 ans à faire des choix éclairés en alimentation et activité physique Développer les compétences psychosociales pour contribuer au « bien vivre 		

	ensemble		
Objectifs opérationnels	 Mettre en place des ateliers multidisciplinaires en alimentation et activité physique (approche sensorielle, approche environnementale) Réaliser des ateliers d'éducation nutritionnelle développant un sens de la responsabilité sociale dans un espace de convivialité : respect, tolérance, écoute, échanges. Co-construire des ateliers créatifs intergénérationnels entre les personnes de plus de 60 ans, les enfants et les adolescents 		
Etapes de mise en œuvre – Description			
Partenaires de l'action	Phase 1 : CNAM-ISTNA, CCAS, Résidence séniors de Douzain ; Établissements (école de la Sapinière, collège Croix de Metz, IME Georges Finance ; Mairie de Toul, Ludothèque + ASV ; Producteurs locaux (Vergers du Cotaux, 2 trufficulteurs) ; Intervenants locaux (Professionnel APA, Chefs de cuisine, Oxygem) ; CTPS Phase 2 et 3 : CNAM-ISTNA, Education nationale /équipes pédagogiques et éducatives des écoles, collèges, lycées d'enseignement général et professionnel, de l'enseignement adapté, CCAS, agriculteurs et autres structures où il y aurait une volonté.		
Public visé	 ✓ Jeunes enfants (0 à 6 ans) ✓ Enfants (7 à 11 ans) ✓ Adolescents (12 à 15 ans) ✓ Personnes âgées (>65 ans) ✓ Professionnels : agriculteurs 		
Territoire d'intervention	Ville de Toul, bassin éducation et formation de Toul, Terres de Lorraine		
Calendrier prévisionnel	cf phasage ci-dessus		
Financement	Budget global prévisionnel 17083 € Septembre 2018 - Juillet 2019 – 11 mois Financement à évaluer et à rechercher pour le déploiement		

	Financeurs et montants	- Conférence des financeurs du DPT 54 7000 € - ARS Délégation territoriale 54 7083 € - CARSAT Nord-Est 1500 € - DRAAF 1500 €	
	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)	Prestations en nature bénévoles Dons en nature, salles, produits	
Déterminants de	Mode de vie ☑ Acquisition de comportements favorables à la santé (consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique,)		
santé visés	Environnement s Empowerment	ocial (participation des habitants)	
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	OUI		
	Indicateurs de processus : Une évaluation du processus et des actions sera assurée par la réalisation de comptes rendus des réunions entre les partenaires. Le suivi des actions sera réalisé dans le cadre d'une approche quantitative : nombres d'activités réalisées, acteurs concernés, méthodologie employée (tableau de bord à remplir). Pour chaque activité mise en place, des fiches d'évaluation seront proposées aux		
Principaux indicateurs d'évaluation retenus	Indicateurs de résultat : Une évaluation de l'impact du projet année 1 sur les enfants et les adolescents et sur les personnes de 60 ans et plus est menée. Il s'agit de comparer l'évolution des connaissances, des perceptions et des comportements (Analyse KABP : Knowledge, Attitude, Beliefs, Practice) entre le démarrage du projet (T0) et la fin (T1). Par questionnaire, la satisfaction des participants est évaluée. Par une approche qualitative (focus groupe), il est également évalué le lien social entre les participants et l'entraide entre pairs. En fin de projet année 1 (2018/2019), des entretiens semi-directifs et des focus groupes seront menés auprès de tous les partenaires du projet autour des points positifs et des difficultés rencontrées, de l'atteinte des objectifs fixés. Cette évaluation permet de mesurer la notoriété, l'accessibilité, l'atteinte des groupes cibles, les points positifs et les points à améliorer. Tous les entretiens sont retranscrits et analysés à l'aide du logiciel d'interprétation textuelle Alceste de manière à comparer le discours des personnes interrogées.		